1. Situation géographique, phytogéographique et juridique

Le parc national de Tlemcen (PNT) est une aire protégée, crée par décret exécutif n°93/117 du 12 mai 1993. L'idée de sa création remonte aux années quatre-vingt, en vue de l'importance de son patrimoine aussi bien naturel que culturel (J.O.R.A, 2012).

1.1 Situation géographique

Située sur la limite Nord-ouest du pays, la wilaya de Tlemcen est limitée au nord par la mer méditerranée, au sud par la wilaya de Naàma, à l'est par la wilaya de Sidi Bel Abbes et Ain Timouchent et à l'ouest par le Royaume du Maroc. D'une superficie de 902 000 ha, la wilaya de Tlemcen s'étend du littoral, au nord, à la steppe, au sud, englobant ainsi des paysages diversifiés ou l'on rencontre plusieurs ensembles géographiques distincts :

- Le littoral, s'étendant d'est en ouest depuis la frontière avec la Wilaya d'Ain Temouchent jusqu'à à la frontière avec le Maroc.
- La zone Nord, constituée du massif des Traras qui vient dans

le prolongement des Beni Snassens du Maroc oriental , au Nord ce massif est bordé par la mer méditerranée , à l'Est et au Sud ses limites sont marquées par la vallée de la Tafna , les Traras montrent une série de sommets dont le Dj, Essekika (673 m) , le Dj, Gorine (711 m) , le Dj Eddiss(790 m) , le Dj Sidi Sofiane (855 m) , et le Dj Tdjra (861 m) ; le plus haut sommet culmine à 1 136 m au Dj Fellaoucene , C'est un massif très accidenté , jalonné de glissements de terrain récents

- Le massif montagneux des Traras et Sebaa Chioukh, apparait comme un massif de grande altitude, caractérisé par une érosion assez remarquable et des précipitations peu importantes.
- La zone de la plaine de Maghnia, les basses vallées de la Tfna et d'Isser et leurs affluents, ainsi que les plateaux d'Ouled Riah forment un ensemble caractérisé par de foret potentialités agricoles.
- Les Monts de Tlemcen s'érigent en une véritable barrière naturelle entre le Tell et les hautes plaines steppiques, par son étendue (300 000 ha), sa configuration géologique, son couvert végétal et ses apports pluviométriques (600 700 mm/an), ce massif montagneux constitue une des réserves hydrauliques les plus importantes au niveau régional; il culmine 1 843 m au Mont Tenouchfi.

Ces ensembles font partie de l'Atlas Tellien occidental, orienté Sud-ouest, Nord-est, riche en zones humides (plans d'eaux et rivières) de grande valeur écologique.

 En fin, la zone sud est constituée par les hautes plaines steppiques, en majorité dégradées.

Le parc national de Tlemcen couvre une surface de 8 225 ha et 4ares, avec un périmètre de 82 km, de caractère montagnard, il est situé totalement dans les monts de Tlemcen et entièrement dans la wilaya de Tlemcen ; il s'etend sur le territoire de 07 communes (Terni, Sabra, Ain Fezza, Tlemcen, Mansoura, Ain Ghoraba, Béni Mester)

Le parc national de Tlemcen est parmi les derniers parcs algériens en 1993, par le décret n°93/117 du 12 Mai 1993, Caractérisée par une diversité paysagère et éco systématique, l'aire protégée renferme une biodiversité relativement riche, avec des variations altitudinales allant de 869m à 1 418 m, Il est situé géographiquement entre les coordonnées Lambert suivantes :

-Nord : x = 137,4 km-y = 183,7 km

-Sud : x 120,9 km-y = 172,5 km

-Ouest : x = 118,2 km-y = 174 km

-Est: x = 144,2km - y = 180,7km

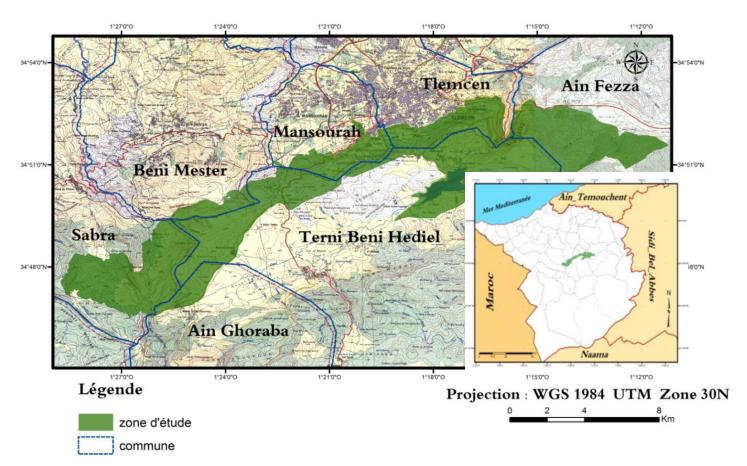


Figure n° 01 : Situation géographique du parc National de Tlemcen

1.2 Situation phytogéographique

Notre zone d'étude se rattache au domaine maghrébin- méditerranéen, et le secteur oranais, du sous-secteur O3

1.3 Situation juridique et limites administratives

- * Statut : Décret de création : n° 93 / 117 du 12 Mai 1993.
- * Situation administrative:

Le Parc National de Tlemcen est situé entièrement dans la wilaya de Tlemcen, s'étend sur le territoire de 07 communes avec une superficie de 8225,04 Has et un périmètre de 82 Km. La limite connue étant de 49,7 Km soit 60,6 %.

2- Caractéristiques physiques

2-1 Géologie

Les Monts de Tlemcen sont constitués par des terrains mésozoïques et cénozoïques. Les assises sédimentaires attribuées au Jurassique supérieur et au crétacé inférieur sont principalement formées de carbonates. Cet ensemble constitue la bordure méridionale des Monts de Tlemcen (Benest ,1985).

Le territoire du Parc National de Tlemcen est constitué d'une série de couches sédimentaires dont l'évolution verticale va du Jurassique supérieur au quaternaire, et montre deux grandes séries litho stratigraphiques distinctes qui sont décrites de bas en haut (PNT ,2006) :

2.2. Géomorphologie

Le PNT est formé par un relief accidenté. La pente est supérieure à 20 %; avec un tapis végétal plus au moins dense qui les protège d'une érosion intense à l'exception de quelque ilot (Fledj, 2011).

2.2.1 Altitudes

Les principaux massif montagneux situé dans le PNT allons d'Est en Ouest sont mentionnées dans le (Tableau) avec leur altitude :

Le profil de ces monts présente des lignes de crêtes aiguës, parfois plus atténuées et arrondies entrecoupées par des vallées et des plateaux (Lalla-Setti, Meffrouche, Ain-Fezza).

La variation altitudinale y est donc très importante ce qui a contribué à la répartition de l'occupation des terres et des formations végétales créant ainsi des microclimats à l'intérieur du parc (PNT, 2006).

Tableau n° 01: les principaux massifs montagneux dans le PNT.

Le massif montagneux	
	Altitude (m)
Djebel Bou-Arb	1122
Djebel Sebt	1113
Djebel Dahr el-Barhal	1084
Djebel Tichtiouine	1230
Djebel Hanif	1206
Djebel Chouka	1279
Djebel Beniane	1166
Djebel Guendouza	1235
Djebel Temama	1271
Djebel El-Koudia	1418
Djebel Taksempt	1393
Djebel El-Merdja	1309
Djebel Tatsa	1264
Djebel El-Koun	1302

(PNT, 2006)

2.2.2 Pentes

Trois classes de pentes prédominent :

De 3-12,5 % de 12,5 - 25 % et de 25% à 50 % atteste un relief accidenté surtout en montagnes alors que les vallées et les plateaux présentent une légère pente de 0,3 %.

Ces terrains plats sont très localisés (plateau de Lalla-Setti - Ain-Fezza - El-Meffrouche) (PNT, 2006).

2.2.3. Expositions

Les expositions les plus dominantes sont le nord-ouest et le sud-est ceci s'explique par l'orientation de la majorité des monts de Tlemcen qui s'étendent de l'Ouest vers l'Est.

Dans les versants exposés au nord la place est cédée généralement aux forêts qui prospèrent bien du fait de la faible insolation et de la forte humidité tel que les forêts domaniales de Tlemcen, des cascades, de Hafir et Zarifet (Loukkas, 2006).

Le profil de ces monts présente des lignes de crêtes aiguës, parfois plus atténuées et arrondies entrecoupées par des vallées et des plateaux (Lalla-Setti, Meffrouche, Ain-Fezza). (PNT, 2006)

2.2.4. Pédologie

Les types de sols rencontrés dans le territoire du Parc National de Tlemcen sont les suivants (PNT, 2006) :

- Sol fersiallitique rouge

C'est un sol lourd très pauvre en réserves d'eau, riche en bases notamment en Ca++ Mg++ et k+, existant sous une végétation climatique (de chêne vert, pin d'Alep) avec un sous-bois assez dense. Ce type de sol se rencontre à Zariffet, Ain fezza, Eubbad, Meffrouche. on y distingue le type lessivé et le type non lessivé avec une variante pseudogley.

-Sol brun fersiallitique

Prend naissance sur roche mère calcaire, sous l'influence d'un climat froid à saison sèche moins marquée. Ce sol a les même caractéristiques d'ensemble que le précèdent mais plus humide et plus poreux. Il se trouve au niveau de Zariffet et Hafir.

- Sol fersiallitique brun type terra - fusca

Il s'agit d'un matériau ancien (paléosol) de couleur brun foncé et composé d'argile de décarbonatation plus ou moins lourd riche en Mg++ et Ca++ se serait formé sous l'influence d'un climat plus humide et moins chaud .Se rencontre au côté Sud et Est du barrage Meffrouche.

- Sol brun calcaire sur travertin

C'est un sol apparenté aux sols brunifiés par sa morphologie, la différence fondamentale réside dans la présence de carbonate de calcium actif dans tout le profil. La rubéfaction n'est pas complète dans ce type de sol. Faible teneur en Mg++. Ce type de sol est localisé au niveau de la forêt d'Ifri (canton El Ourit).

- Sol brun calcaire en alternance avec des travertins en place caractéristiques que le précédent seulement il est moins profond, ainsi les travertins apparaissent de temps à autre. Se localise dans la forêt d'Ifri.
- Sol fersiallitique rouge à caractère vertique c'est un sol qui pendant une certaine période surtout des années sèches présente dans les 50 premiers cm de l'horizon B des fentes larges de 1 cm ou plus. il est plus lourd (riche en argiles gonflantes) que le sol fersiallitique rouge et possède une très bonne teneur en eau, c'est un sol difficile à mettre en culture. il prend naissance sur des roches mères calcaires (Karst). Se trouvant à Mansourah, Plateau Lala Setti.
- Sol fersiallitique rouge et mosaïque dolomie/sol la mosaïque reflète le déséquilibre dans les sols qui sont le plus souvent peu profonds et où affleurent de temps à autre la roche dolomitique, et par conséquent un tapis végétal très hétérogène.

1.3. Climat

Le climat est l'ensemble des phénomènes météorologique (température, pression atmosphérique, vents, précipitations) qui caractérisent l'état moyen de l'atmosphère et son évolution en un lieu donné. C'est un élément essentiel dans l'étude des différentes régions du monde. C'est le facteur qui se place en amont de toute étude relative du fonctionnement des écosystèmes écologiques.

Les données climatiques de la région d'étude sont fournies de la station météorologique de Zénata (ONM), au niveau de la commune de Zénata qui se trouve à une vingtaine de kilomètres du parc national de Tlemcen.

L'étude bioclimatique a été réalisée sur 03 stations de référence et consiste à exploiter et analyser les données climatiques. Ces stations sont : Saf saf, Hafir et Meffrouche(Tableau)

Stations Latitude Longitude Altitude(m) **Emplacement** Saf Saf 34° 57' N 01° 17' W 592 Station Météo 34° 47' N 01° 26' W 1270 Hafir Maison forestière 34° 51' N 01° 16' W Meffrouche 1100 Barrage

Tableau n°0 2 : Données géographiques des stations météorologique

Tableau n°0 3 : Moyenne des Minima (m) et Moyenne des Maxima (M)

Station	Moyenne des minima (m)	Moyenne des Maxima (M)	
Saf saf	5,5 (Janvier)	33,71 (Août)	
Hafir	3,2 (Janvier)	32,35 (Juillet)	
Meffrouche	2,3 (Janvier)	30,5 (Juillet	

1.3.1 Synthèse climatique

Pour rendre des données climatiques plus signifiantes les bios climatologues élaborent des rapports entre les précipitations et les températures moyennes (Ramade, 1984).

4. Les différentes synthèses climatiques n'étant pas récentes, les auteurs se sont toujours préoccupés de combiner les données climatiques dans le but d'une part, de caractériser et de classer les différents types de climats, qui puissent rendre compte au mieux du comportement de la végétation et d'autre part ; « mettre en évidence les zones homo-climatiques où les

conditions climatiques de la croissance et de la production végétale soient sensiblement identiques » (Benabdeli, 1996).

Afin de caractériser le climat en région méditerranéenne, il est souvent recommandé d'utiliser le diagramme ombrothermique de (Bagnouls et Gaussen,1953) et le climagramme d'Emberger (1955). Ces deux indices nous permettent d'avoir un aperçu global sur les caractéristiques climatiques de notre zone d'étude.

• Le diagramme ombrothermique de Bagnouls & Gaussen (1953)

Pour la détermination de la période sèche, on doit se référer à ces diagrammes ombrothermique, en considérant le mois sec lorsque $P \le 2T$ avec :

P: précipitation moyenne du mois en (mm).

T : température moyenne du même mois en (°C).

Pour visualiser ces diagrammes ; Bagnouls et Gaussen, proposent en utilisant une double échelle en ordonnée à gauche des précipitations et à droite les températures de sorte que l'échelle des températures soit double des précipitations (1°C = 2mm).

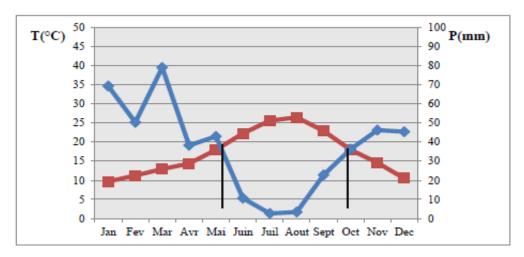
La période sèche correspond aux périodes ou le stress hydrique serait en vigueur. Elle est représentée graphiquement lorsque la courbe des précipitations passe en dessous de la courbe de température.

Comme la montre les figure 3,4 et 5, les trois stations sont caractérisées par une sécheresse estivale qui s'étend de 4 à 5 mois.

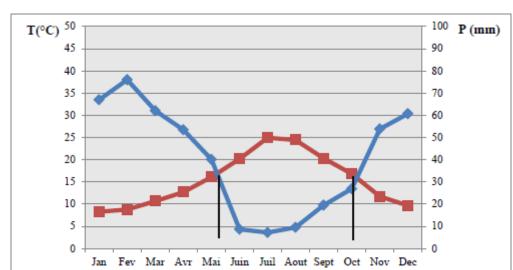
Cette sécheresse estivale particulièrement importante peut aussi perturber les phénomènes de régénération en bioclimat aride et semi-aride et provoque des modifications notable dans la répartition de certaines espèces.

La date(1985-2015)

- Station de Saf Saf

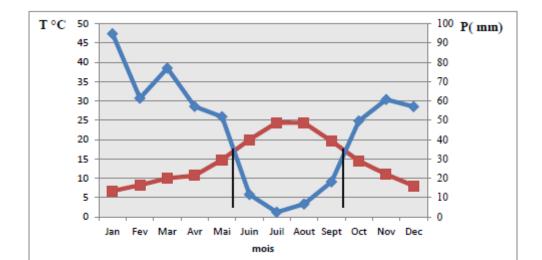


Figuren° 02 : Diagramme ombrothermique de la station de Saf Saf



- Station de Hafir

Figure n°03: Diagramme ombrothermique de la station de Hafir



- Station de Meffrouche :

Figure n°04: Diagramme ombrothermique de la station de Meffrouche .

3. Richesse patrimoniale

La zone étudiée couvre et protège un patrimoine forestier, faunistique et floristique très riche, nous avons essayé de résumer les recherches entreprises sur le P.N. de Tlemcen en particulier.

3-1 Richesse floristique

Le Parc National de Tlemcen présente des richesses écologiques et esthétiques exceptionnelles. On remarque par ailleurs deux expositions : une exposition nord bénéficiant d'un apport non négligeable de précipitations permettant le développement de structures arborées alors que l'exposition sud avec le déficit pluviométrique offre une végétation arbustive clairsemée et dégradée (plan de gestion PNT)

Le patrimoine floristique du Parc n'a fait l'objet que de quelques études qui se limitent à des inventaires qualitatifs de la végétation de quelques milieux, sans pour autant que ces travaux aient un suivi visant à des études comparatives (Ayache, 2007).

La flore compte 954 espèces appartenant à 98 familles et 37 genres et dont 40 sont protégées, 31 endémiques, 38 rares, 27 très rares et 54 champignons (PNT, 2006),

Or lors de notre vérification d'inventaire floristique du parc national de Tlemcen, on put déterminer que 652 espèces figurent dans la flore de Quezel et Santa (1962) et index synonymique de Dobignard et Chatelain (2013). La liste totale est représentée dans annexe

3-2 Richesse faunistique

La faune rencontrée dans le territoire du parc est représentée essentiellement par : le sanglier, le chacal, le renard, le lapin de garenne, le lièvre, la perdrix, le pigeon et le gibier d'eau. Toutefois, certaines espèces se trouvent menacées de disparition à savoir : l'aigle royal, le porcépic, le chat sauvage, la belette, la mangouste et l'épervier (Bouazza, 2012).

Les mammifères sont représentés par 19 espèces soit 14,9 % de l'ensemble de la faune nationale avec 10 espèces protégées soit 24 % de la faune mammalienne protégée (PNT ,2006).

L'observation de gazelles, de la hyène et du renard famélique permet d'avancer que les milieux visités par ces espèces à savoir le secteur Est vers le sud, sont assez riches ou bien sont dotés d'une certaine quiétude (inaccessibilité, zone militaire, peu d'activités humaines).

L'ensemble de l'avifaune du parc compte 126 espèces, ce qui correspond à 37 % de l'avifaune nationale alors que celle protégée, au nombre de 43 représente 41,12% du patrimoine avifaunistique protégé.

L'avifaune du parc national de Tlemcen est relativement riche grâce à la variété des milieux naturels qui composent ce territoire et à sa proximité du couloir de migration ouest.

Cette avifaune comprend des éléments remarquables dont la rareté relative à l'échelle régionale (aigle royal et de Bonelli).

4. Les Forêts dans le territoire du Parc National:

A -Forêt domaniale de Zariffet

La forêt domaniale de Zariffet est située au Sud-Ouest de la ville de Tlemcen. Elle relève de la circonscription des forêts de Tlemcen et du Parc National de Tlemcen La forêt domaniale de Zariffet est une forêt naturelle d'une superficie de 931 Has caractérisée par trois groupements végétaux à base de Chêne liège Chêne vert et chêne Zeen

B -Forêt domaniale de Tlemcen

La forêt domaniale de Tlemcen est située juste en amont de la ville de Tlemcen. Elle relève de la circonscription des forêts de Tlemcen et le Parc National de Tlemcen. La forêt domaniale de Tlemcen couvre une superficie de 272 Has70 ares 05 c et s'étend sur le territoire des communes de Tlemcen, Mansourah et Terny.

Cette forêt est constituée par un boisement artificiel à base de Pin d'Alep réalisé en 1890. Elle est desservie par un important réseau des pistes carrossables, ainsi que le chemin vicinal n° 07 qui part de la R.N. 22 passant par le plateau de Lalla Setti pour rejoindre Tlemcen (*P.N.T.*, 2012)

C -Forêt domaniale de Hafir

La forêt domaniale de Hafir est située au Sud-Ouest de la ville de Tlemcen. Elle relève des circonscriptions des forêts de Tlemcen, de Maghnia et du Parc National de Tlemcen. Cette forêt s'étend sur 1653 Ha appartenant aux communes d'Ain Ghoraba et Sabra. Les essences les plus importantes qui peuplent cette forêt sont le chêne liège, chêne vert et le chêne Zeen

D- Forêt domaniale d'Ifri canton cascades

La forêt des cascades est située à l'est de la ville de Tlemcen. Elle relève de la circonscription des forêts de Tlemcen et le Parc National de Tlemcen. Elle couvre une superficie de 100 ha dont un boisement artificiel de pin d'Alep sur 40 ha et s'étend sur le territoire des communes de Tlemcen et d'Ain Fezza.)

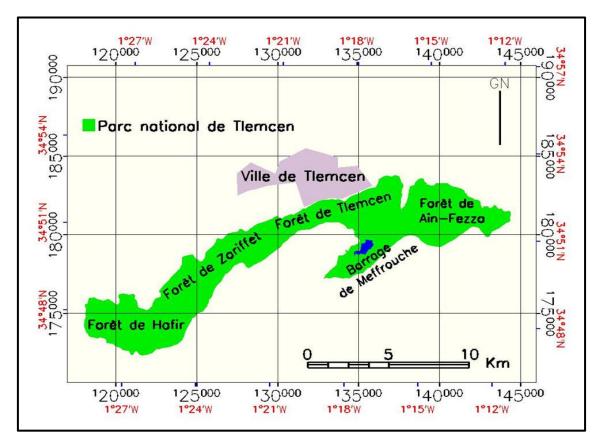


Figure n°05 : localisation des Forêts dans le territoire du Parc National

5-Les formations Sylvatiques

Les principales formations sylvatiques sont des chênaies et la pinède. La chênaie s'étend sur le centre et l'ouest. Elle comprend le plus haut sommet du parc (1418m) .Elle est à base de groupements à chêne liège, chêne vert et chêne zéen qui s'y retrouvent parfois sous forme de mosaïques très localisées. La pinède comprend les forêts de pin d'Alep de Tlemcen, Ain Fezza et une partie de Zariffet.

6-Flore remarquable

Un inventaire floristique non exhaustif a fait ressortir un taux d'endémisme appréciable et un intérêt patrimonial de première importance. Plusieurs espèces rarissimes sont recensées telles que pied d'alouette (*Delphinium emarginatum*), linaire (*Linaria burceziana*). On y rencontre aussi des espèces d'orchidées dont certaines sont très rares. On en cite particulièrement : ophrys araignée (*Ophrys sphegodes*), orchis des collines (*Orchis collina*) et (*Orchis coriophora*). D'autres espèces méritent une attention telles que le chou épineux (Brassica spinescens), Ail doré (*Allium molly*), l'Halimium ombellé (*Halimium umbellatum*). On y rencontre aussi deux espèces endémiques à l'Oranie. Il s'agit de : Ammoides verticillata et Quercus faginea sub sp tlemceniensis.(PNT,2006)

7. Les unités écologiques dans le parc national de Tlemcen

Le territoire du parc national comprend six unités écologiques, déterminées à partir de la carte d'occupation des sols, la nature du sol et l'orographie, et actualisées partiellement grâce au travail de terrain.

Les principes unités écologiques sont :

- **la chênaie :** S'étend sur le centre et l'Ouest et l'est, comprend le plus haut sommet du Parc Djebel Koudia 1418 m, l'altitude minimale étant de 830 m.

Assise sur un sol fersialitique brun et dotée d'un relief très accidenté, cette entité renferme plusieurs sommets ; elle peut être subdivisée en sous-unités, à savoir les groupements à Chêne liège, à Chêne vert, à Chêne zeen, qui par ailleurs, se trouvent souvent en formations mixtes en limite de chaque formation.

La chenaie s'étend d'ouest en est de Hafir et Ain Fezza ; néanmoins il faut souligner l'aspect thermophile de la chenaie à Ain Fezza , au elle est constituée exclusivement de Chêne vert.les subéraies de Hafir et Zarifet sont présentes dans des conditions écologique locales différents, caractérisées par un degré hygrométrique élevé et un sol tres profond lui permettant de compenser le déficit hydrique et d'assurer ainsi une fraicheur permanente. ces formations sont souvent dégradées en maquis .

- la pinède : elle comprend les forêts de Pin d' Alep de le foret domanial de Tlemcen plantée en 1890, les pinèdes d'Ifri (canton cascade) et Ain Fezza, ainsi que de Zarifet pour une petite surface. Ce sont des forets de protection. La Pinède des petits perdreaux est une vieille futaie assise sur un terrain accidenté recouvert par un apport de terre végétal ; les autres pinèdes sont des bas perchis issus de reboisements qui ont supplanté le Chêne vert dont son domaine, le substrat étant ferralitique plus ou moins profond. Ici aussi la végétation est localement dégradée en maquis.
- Les falaises cette unité s'étend sur la région d'Ourit, et présente des caractéristiques particulières du fait de ses falaises appréciées par les rapaces, de ses grottes ainsi que de son étendue. Aux environs des cascades (station humide) on note une grande diversité floristique marquée par la présence d'espèces aussi bien forestières que fruitières telles que le Micocoulier, le Caroubier, l'Orme, le Cyprès, le Frêne, le Murier, le Noyer, le Cerisier, le Figuier, en plus d'une state herbacées très riche ; d'où l'appellation jardins d'Ourit. Les falaises accueillent une avifaune à grand composante de Rapaces, dont l'Aigle de bonellie, le vautour fauve et le faucon pèlerin, ainsi que les petits mammifères (comme la Genette) et des reptiles.
- Les milieux aquatiques : les eaux superficielles dans le Parc national sont très rares, et les milieux aquatiques se limitent principalement au lac de barrage du Maffrouche, accessoirement

aux quelques plants d'eaux de l'Ourit et de Saf-Saf et à des cours d'eau dont la majorité sont à écoulement temporaire.

Le barrage du Maffrouche se situe dans la partie Sud de Parc, sur des dolomies et des calcaires, le périmètre du plan d'eau est totalement déboisé et on constate un affleurement de la rochemère, le tapis végétal étant réduit à un groupement de dégradation dominé par *Ampelodesma mauritania* et *Chamaerops humilis*, qui marquent un stade très avancé de dégradation de la chênaie vert. Il arrive que le plan d'eau s'assèche complètement, comme ce fut le cas en 1998 et en fin 2006.

- les garigues et la végétation dégradée :

Elles occupent l'Est du territoire, sur un substrat fersialitique ou sur une mosaïque dolomie-sol. La majeure partie de cette ne montre qu'une végétation très dégradée, présentant cependant ca et la quelques pieds de Chêne vert et de Genévrier qui témoignent d'une dégradation du foret de Chêne vert.

Vers l'extrême Est (secteur des grottes) on rencontre des espèces comme Chamaerops humilis, *Calycotum spinosa, Asphodelus microcarpus*, tous indicateurs de la dégradation du foret de chêne.

Deux types de relief caractérisent cette région : les Djebels de l'Est et du Nord-est, avec une altitude maximum de 1230m, et la plaine du Maffrouche, avec une altitude de 870 m. signalons aussi qu'on y rencontre le Macroscélide d'Afrique du nord, le Chardonneret et le Guêpier d'Europe.

- Les terrains de cultures et vergers :

Cette unité, qui peut être subdivisée en sous-unités, est le domaine des cultures céréalières et maraichères et des vergers (de Cerisiers, Pommiers, Abricotiers, Pruniers,). Chaque type de culture abrite une faune spécifique. La Caille des blés préféré les champs de céréales ; l'œdicnème, les Cochevis, les Alouettes et les Bruants fréquentent tous les milieux ouverts (champs de céréales, jachère ou friches)

Tableau n°04: Unités écologiques du parc de Tlemcen

Unité écologique	Superficie (ha)	Pourcentage
		%
Chênaies (UE1)	3000 ,07	36,47%
Pinèdes (UE2)	450	05,47%
Falaises (UE3)	231 .3	02,81%
Milieu aquatique(UE4	195	02,37%
Garrigues et végétation de dégradation (UE5)	3001,28	36 ,48%
Terrains de cultures /Vergers (UE6)	1272 .72	15,47%

(PNT, 2012)







photo n°2 : la pinède de PNT

8. Analyse du Contexte paysager du parc de Tlemcen

L'analyse de la structure paysagère est envisagée à deux niveaux, celui de la végétation actuelle et potentielle se développant en fonction du climat, et celui généré par les pratiques humaines. En effet, la responsabilité humaine est de plus en plus certaine et le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) daté de 2013 estime que le lien entre l'activité humaine et la hausse des températures est extrêmement probable (95%). Certes, la distinction entre les effets humains et ceux climatiques est délicate mais envisageable dans

le cas du parc de Tlemcen : les stations concernées par cette dynamique ont été longtemps épargnées par l'activité humaine et les incendies enregistrés sont dus en grande partie à des facteurs caniculaires.

L'analyse spatiale met en évidence la dimension forestière et agricole du parc par rapport à l'habitat urbain et les vides. La cartographie montre respectivement l'état de fragmentation et la régression de l'espace forestier (50% de la surface totale). Les 3453 hectares de surfaces boisées sont répartis entre futaie et taillis souvent mixtes de chênes, entrecoupées par des formations basses de type matorral arboré à chêne plus ou moins clairs (Bencherif, 2012).

9. Les objectifs des parcs nationaux

Les objectifs des parcs nationaux sont définis par décrit et sont comme suit :

- La conservation de la faune, la flore, du sol, du sous-sol, de l'atmosphère, des eaux, des gisemants de minéraux et de fossiles et en général tout milieu présentant un intérêt particulier à préserver
- La préservation de ces milieux contre toutes les interventions artificielles et les effets de dégradation naturelle susceptible d'altérer son aspect, sa composition et son évolution,
- L'initiation et le développement, en relation avec les autorités et organismes concernés d'une infrastructure touristique dans la zone périphérique, Ils sont en chargés :
- D'observer et d'étudier le développement de la nature et de l'équilibre écologique,
- De coordonner toutes les études entreprises au sein du parc,
- De participer aux réunions scientifiques, colloques et séminaires se rapportant à son objet, pour réaliser ces objectifs le territoire de chaque parc est subdivisé en cinq (5) classes de protections :
- 1- classe une dite zone de réserve intégrale
- 2- classe deux dite zone primitive ou sauvage
- 3- classe trois dite zone à faible croissance
- 4- classe quatre dite zone tampon
- 5- classe cinq dite zone périphérique.